

Journée nationale de la vie associative
**La branche Famille célèbre ses 50 ans de
partenariat avec la vie associative**

Ce 18 octobre, la Caisse nationale des Allocations familiales réunit pour la première fois l'ensemble des fédérations et associations nationales partenaires lors de la Journée nationale de la Vie associative. A cette occasion, seront présentées [la Convention d'objectifs et de gestion \(COG\) 2018-2022 de la branche Famille et les nouvelles modalités de conventionnement avec la Cnaf*](#).

Depuis 50 ans maintenant, la Cnaf accompagne et soutient les fédérations et associations nationales : la Journée Nationale de la vie associative, ouverte par Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf et Vincent MAZAURIC, directeur général, réunit près de 120 représentants des fédérations et associations nationales, des Caf et des partenaires institutionnels.

A cette occasion, la Cnaf présentera à ses partenaires les enjeux de sa nouvelle COG, qui définit les conditions dans lesquelles la branche Famille a vocation à poursuivre son soutien aux associations, dont la mobilisation est déterminante pour réaliser les objectifs fixés en matière d'offre de service en direction des familles.

Les administrateurs de la Cnaf ont ainsi adopté en septembre dernier leur doctrine de financement qui réaffirme l'attachement de la branche au mode de gestion associatif et l'importance du partenariat entre les Caf et les associations pour concourir au renforcement des liens familiaux et sociaux.

Sur la période 2014-2018, le soutien de la Cnaf à la vie associative s'élève à 19 235 770 € au titre des conventions de partenariat avec 50 fédérations et associations nationales, pour des projets répartis sur les thématiques suivantes :

- 52 % jeunesse
- 15 % soutien à la parentalité
- 11 % petite enfance
- 9 % logement
- 7 % en faveur des familles vulnérables
- 6 % animation de la vie sociale

Chaque année, les Caf versent par ailleurs près d'un milliard d'euros à environ 30 000 associations au titre des différentes prestations de services.



Contact presse
Virginie Rault
01 45 65 68 84
presse@cnaf.fr

***Pour en savoir plus sur le soutien à la vie associative et ses modalités, une nouvelle [rubrique dédiée](#) est disponible dans l'espace Partenaires de www.caf.fr**